



Votre agence
Beaulieu Sur Dordogne
12 Place Du Champ De Mars
19120 Beaulieu Sur Dordogne
Tél : 05 55 91 01 24
Fax : 05 55 91 29 08

00868 FLRV001 00403

Votre conseiller
Adrien Beril
Tél : 05 55 91 29 06

MONSIEUR GRAFFOUILLERE REMI
POUGET
19120 LA CHAPELLE AUX SAINTS

Vos contacts
www.credit-agricole.fr/ca-centrefrance
Application Ma banque

SOS Perte ou Vol
Chèque, Chéquier, Carte
09 69 39 92 91* 7j/7, 24h/24
*appel non surtaxé, coût selon opérateur

SYNTHESE

Monsieur Graffouillere Remi
Csl Excédent Pro n° 66105748729 + 13 112,38

Monsieur Graffouillere Remi - Csl Excédent Pro n° 66105748729

Date opé.	Date valeur	Libellé des opérations	Débit	Crédit	☒
		Ancien solde créditeur au 29.02.2024		13 112,38	
11.04	16.04	Virement De Graffouillere Remi		18 000,00	☐
18.04	16.04	Virement Web Graffouillere Remi	18 000,00		☐
		Total des opérations	18 000,00	18 000,00	
		Nouveau solde créditeur au 30.04.2024		13 112,38	

Les sommes figurant sur le(s) compte(s) et/ou le(s) livret(s) suivant(s) sont protégées par la Garantie des Dépôts dans la limite du plafond défini par la loi (www.garantiedesdepots.fr) :

Csl Excédent Pro n° 66105748729

Crédit Agricole Centre France, société coopérative à capital variable agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social : 1, avenue de la libération - 63045 Clermont-ferrand cedex 9. Numéro de tva intra-communautaire : fr 37 445 200 488 Société de courtage d'assurance inscrite au registre des intermédiaires en assurance sous le n°07 023 162. En cas de réclamation, vous avez la possibilité de saisir le Service Clients (Crédit Agricole Centre France - 1 av de la Libération - 63045 Clermont-Ferrand cedex) tél 0800 400 333 mail service.clients@ca-centrefrance.fr. En cas de différend non résolu relatif à l'exécution des services, contrats et produits bancaires, VOUS POUVEZ ADRESSER UN COURRIER à : Le Médiateur - 146, rue Pasteur - 01500 Château Gaillard En application de l'article L 312.4 du code monétaire et financier et du règlement du comité de la réglementation bancaire n°99-05 du 09 juillet 1999, relatif à la garantie des dépôts, l'établissement de crédit qui recueille vos dépôts est couvert par un dispositif agréé par les pouvoirs publics.